



Rapport du directeur de l'Unité de formation professionnelle du Ceras

novembre 2008 à octobre 2009

Cette année est marquée par le 20^{ème} anniversaire de l'ouverture de l'Unité de formation professionnelle du Ceras, (ci-après UF dans le texte). Plusieurs activités se sont déjà déroulées, notamment un voyage d'études et une rencontre avec les anciens élèves et collaborateurs. De plus, un comité d'organisation planche sur une journée de réflexion et de travail afin de marquer cet évènement.

Comme annoncé lors de notre dernier rapport, l'État a renoncé au droit de regard qu'il exerçait sur notre structure par l'intermédiaire du Service des établissements spécialisés du canton de Neuchâtel. Cette décision a modifié la structure et l'organisation de notre Fondation, avec la création de deux institutions autonomes (Unité de formation professionnelle du Ceras et École spécialisée du Ceras). Ce changement n'a guère bouleversé le fonctionnement de l'UF et le concept est pour l'instant totalement préservé. Le lien avec l'École spécialisée du Ceras est maintenu et il a pu être ajusté afin de faciliter l'orientation professionnelle des élèves. Le bilan de la collaboration entre nos deux institutions est très positif.

Les nouvelles stratégies de l'Assurance Invalidité vont certainement peser plus lourdement à l'avenir. Le transfert organisé par l'Ofas, d'un certain nombre de tâches, vers les Offices AI cantonaux (notamment la négociation des conventions tarifaires), bouleversera certainement les institutions ayant pour mandat la prise en charge des personnes en difficultés d'apprentissage et au bénéfice de mesures de formation professionnelle. Nous ressentons déjà fortement une certaine pression des OAI afin de, si possible, raccourcir les mesures de formation. Toutefois, le suivi des jeunes s'avère de plus en plus rigoureux et déterminé de la part des conseillers AI, ce que nous apprécions.

L'objectif avoué étant : moins de rentes, moins de coûts et maintien des prestations. Nous craignons que certaines prestations ne puissent être évaluées que sur les plans de l'efficacité et des effets financiers. L'UF tente d'être présente dans les instances de décisions (commissions romandes et nationales d'Insos), afin de mettre en évidence les besoins des personnes en difficultés. Il est primordial de rappeler sans cesse que notre mission est d'accompagner des personnes en difficultés d'apprentissage afin de les insérer dans le circuit ordinaire. Le parcours de ces personnes n'est jamais commun. Il nécessite du temps et une certaine compréhension avec, parfois, des résultats plus évidents sur le plan humain que sur les plans économiques. Je crains que, dans certains cas, les exigences posées par les nouvelles stratégies de l'AI diminuent les chances des plus faibles en octroyant certes des mesures (5^{ème} révision), mais aussi avec des attentes de résultats et d'efficacité au-delà des possibilités des personnes en difficultés.

Cette période est aussi marquée par une conjoncture très défavorable et une montée du chômage très importante dans notre région. Ce n'est pas un hasard si les personnes premièrement touchées sont les jeunes, les personnes de plus de cinquante ans et les personnes en difficultés d'apprentissage ou ayant un profil plus fragile ou sans formation. Nous observons aussi que les entreprises ont pris l'option de ne pas se séparer de leurs collaborateurs en tentant d'utiliser au maximum le chômage partiel. De plus, nous avons le sentiment que la volonté des chefs d'entreprise est de maintenir au maximum la formation professionnelle.

Ainsi, nous pouvons observer avec satisfaction que les diverses antennes sont parvenues à trouver plus de 25 places d'apprentissage (mise à part une exception). La basse conjoncture

entraîne son lot de soucis mais permet aussi des contacts différents par le fait que la pression sur la production est un peu moindre et que le temps à disposition pour former est plus grand.

L'application de la 5^{ème} révision de l'AI autorise une intervention plus rapide dans les entreprises. Ainsi, l'aide apportée peut favoriser le maintien des employés en difficultés. Les mesures visant à soutenir les travailleurs et les entreprises peuvent permettre d'éviter certains licenciements, à condition qu'elles soient prises au bon moment et qu'elles ciblent bien les entreprises viables et les travailleurs vulnérables.

Nous sommes persuadés que les personnes plus fragiles, ainsi que leurs familles, doivent avoir accès à des filets de sécurité qui les protègent efficacement contre le risque de pauvreté et les maintiennent dans le monde du travail.

Comme à son habitude depuis son ouverture, l'UF a bouillonné, tant les projets professionnels des élèves ont foisonné. De plus, les demandes d'admission ont été nombreuses. L'effectif est passé à plus de septante élèves avec le constat que nous n'avons pas pu répondre à toutes les sollicitations.

Lors de notre précédent rapport, nous avons soulevé la question quant à l'opportunité d'ouvrir une quatrième antenne afin de réguler et gérer au mieux les multiples demandes d'admission.

Une commission de travail formée de MM. Cosandey (collaborateur scientifique de l'Office de l'enseignement secondaire II du canton de Berne), Veronesi et Gerber (respectivement directeur de l'OAI à Bienne et conseiller AI), Bigler (président du Conseil de fondation), Jeanneret (membre du Conseil de fondation), Faivre et Iseli ainsi que Mmes Buchwalder-Rais (responsable d'antenne de l'UF de Delémont) et Verhanneman (formatrice-ergothérapeute à l'antenne de La Chaux-de-Fonds) ont élaboré un rapport circonstancié.

Les réflexions ont conduit la commission à prendre acte de la nécessité de trouver des solutions suite à la forte demande des OAI.

La preuve du besoin ayant été établie, elle est entrée en matière pour l'ouverture d'une nouvelle antenne dans le Jura bernois.

Cette réalisation permet, d'une part, de maintenir une prise en charge adéquate afin de poursuivre les stratégies mises en place pour des élèves en difficultés d'apprentissage (travail en réseau et de proximité) et, d'autre part, elle répond aux besoins des élèves et des familles francophones du canton de Berne.

Ce projet résout partiellement la problématique des demandes d'admission. Il permet de désengorger les antennes de Delémont (de manière mineure) et de La Chaux-de-Fonds (plus particulièrement). Dès cette année, les demandes d'admission bernoises sont prises en compte directement par cette nouvelle antenne.

À terme, le financement peut être assuré avec une dotation et une capacité d'accueil similaire dans chaque antenne, soit environ vingt apprentis par antenne, représentant un total de plus de quatre-vingt élèves.

Le Conseil de fondation a appuyé à l'unanimité la mise en place de la structure proposée. Ce projet s'est réalisé et, depuis août dernier, quatre élèves sont accompagnés par une nouvelle équipe et dès le mois de novembre, trois élèves jurassiens bernois, actuellement dans les autres antennes, rejoindront la structure de Tavannes.

L'antenne de Tavannes se situe à la route de Tramelan 11. Des locaux spacieux ont pu être adaptés et aménagés.

Une équipe a pu être engagée ; elle est complète depuis le 1^{er} octobre 2009.

Je remercie les membres de la commission qui ont œuvré avec pertinence et efficacité, ainsi que le Conseil de fondation qui ont permis une mise en place extrêmement rapide. Nous remercions aussi la Paroisse réformée de Tavannes qui nous a mis transitoirement à disposition des locaux dans leur magnifique maison de paroisse. L'inauguration de ces nouveaux locaux sera organisée dans le courant de l'été prochain.

Toujours en lien avec la forte capacité, des nouveaux locaux ont été loués et aménagés pour l'antenne de Delémont, à la route de Bâle 25.

Un merci particulier à M. Gérard Pfeiffer pour la conception, la mise en plans et le suivi des chantiers de ces deux antennes. Une bonne organisation, le choix des matériaux et des couleurs sont des éléments importants pour le confort et le bien-être des élèves.

Cérémonie de fin d'année

Durant l'année 2008 – 2009, l'UF a accompagné plus de cinquante élèves. Douze jeunes ont terminé et réussi leur apprentissage.

Six élèves ont obtenu une attestation fédérale de formation élémentaire comme :

- monteur de câbles,
- ouvrier en mécanique,
- deux aides socio-éducatives,
- ouvrier peintre en bâtiment,
- ouvrier en horticulture.

Trois élèves ont obtenu une attestation de formation en entreprise comme :

- ouvrier constructeur métallique,
- ouvrier polyvalent,
- réceptionniste – téléphoniste.

Un élève a obtenu une attestation de formation initiale (AFP 2 ans) comme :

- assistant gestionnaire en intendance.

Deux élèves ont obtenu leur CFC (certificat fédéral de capacité) comme :

- gestionnaire en logistique,
- gestionnaire de commerce de détail.

Pour l'ensemble de ces jeunes gens, l'aide apportée par l'Assurance Invalidité a certainement été déterminante. Ils ont, pour la majorité, acquis un statut d'employé.

À ce jour, sur les douze jeunes certifiés :

- cinq jeunes ont trouvé un emploi, sont intégrés au monde du travail et n'ont plus recours aux prestations de l'AI,
- une jeune femme a trouvé un emploi protégé au sein de l'entreprise formatrice,
- une jeune fille et un jeune homme sont engagés par des entreprises de la place pour un temps d'essai,
- deux jeunes sont inscrits au chômage et vont bénéficier de l'aide des offices régionaux de placement (ORP) pour trouver un emploi,
- deux jeunes s'engagent dans une formation CFC suite à l'obtention de leur attestation de formation élémentaire.

Le 2 juillet 2009, une cérémonie a été organisée au Club 44 afin de remercier les entreprises et toutes les personnes qui ont accompagné nos élèves. Lors de cette rencontre, nous avons eu l'honneur et le plaisir de saluer la présence et d'entendre :

- M. Théo Bregnard, président du Conseil général et enseignant à l'école professionnelle du Cifom-Ester,
- M. Gary Sheehan, entraîneur du HCC,
- M. Claude Matthey, responsable de la réadaptation de l'OAI Neuchâtel.

Je remercie très chaleureusement tous les orateurs pour la pertinence et la gentillesse de leurs propos.

Plus d'une centaine de personnes ont participé à cette manifestation et ont pu ainsi féliciter les lauréats qui sont parvenus au terme de leur parcours auprès de l'UF.

Si tous ces élèves sont parvenus à trouver une solution, c'est aussi grâce à une collaboration étroite et constructive avec tous les milieux d'apprentissage (entreprises, écoles, collaborateurs de l'UF, intervenants thérapeutiques et conseillers en orientation). Je voudrais remercier, plus particulièrement, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des entreprises pour le sérieux, l'engagement, la pertinence et la patience dont ils ont fait preuve durant les années de formation des jeunes.

Nous félicitons ces jeunes gens de l'effort qu'ils ont fourni et nous leur souhaitons plein succès pour leur avenir. Leurs témoignages lors de la cérémonie ont mis en évidence la somme de travail nécessaire pour la réalisation de leur projet initial. Le chemin parcouru est souvent important et empli d'efforts, de courage et de volonté, avec parfois un brin de chance.

Personnel

- Nous avons enregistré le départ de Mme Geneviève Babey, formatrice ergothérapeute de l'antenne de Neuchâtel. C'est à l'occasion de l'ouverture de cette antenne en 1997 que Mme Babey avait été engagée. Elle était au bénéfice d'un diplôme d'ergothérapeute obtenu à l'École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP) en 1971. Après plusieurs expériences dans les domaines de la prise en charge des enfants IMC et plusieurs formations complémentaires (Bobath, Linguaduc, Intégration Sensorielle), elle est partie une dizaine d'années travailler dans les quartiers pauvres de Campinas au Brésil avant de s'engager dans notre structure. Ses qualités, tant sur le plan humain que sur le plan professionnel, ont été vivement appréciés. Ses réflexions, ses propos et ses actions très pertinents ont permis un accompagnement souvent optimal de nos apprentis.
Nous lui souhaitons une belle et bonne retraite, sachant qu'elle est encore emplie de projets et la remercions vivement pour toutes ces années passées au service de nos élèves.
- En lien avec le départ à la retraite de Mme Babey, nous avons engagé, dès janvier 2009, Mme Estelle Monney, en qualité de formatrice ergothérapeute à 75%. Mme Monney est titulaire d'un diplôme d'ergothérapeute obtenu en 2004. Son parcours l'a amenée à travailler, d'une part, à l'Hôpital des enfants (HUG) à Genève et, d'autre part, à l'École spécialisée du Ceras. Nous nous réjouissons de compter sur ses compétences.
- Après une période d'essai, d'un commun accord, nous nous sommes séparés de Mme Anna Vinciguerra, formatrice à Delémont.
- Pour la remplacer, nous avons engagé M. David Gueissaz, éducateur spécialisé en formation pour le poste de formateur à 70%. Avant d'entreprendre sa formation d'éducateur spécialisé, M. Gueissaz a effectué une formation d'électricien et, de plus, a obtenu un certificat de maturité professionnelle technique. Souhaitant s'approcher de la région jurassienne pour des raisons personnelles, il s'est engagé avec sérieux dans son nouveau poste de formateur. Nous nous réjouissons aussi de pouvoir compter sur ses multiples compétences.
- M. François Koenig, formateur à Neuchâtel, a souhaité donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle. Nous lui souhaitons plein succès pour la suite de son parcours et nous le remercions pour son engagement au sein de notre structure.

Pour le remplacer, nous avons engagé M. Hubert Crelier, éducateur spécialisé pour le poste de formateur à 70%. Il a obtenu son diplôme de pédagogie curative à l'Université de Fribourg en 1993. Il a travaillé durant plusieurs années en tant qu'éducateur spécialisé à l'École spécialisée du Ceras. Ensuite, il a souhaité donner une toute autre orientation à sa vie professionnelle en devenant indépendant. Suite à cette expérience dynamique et pleine de satisfactions, il a souhaité reprendre un travail dans le domaine de la formation professionnelle. Nous nous réjouissons aussi de collaborer avec lui et de bénéficier de son expérience.

Afin de maîtriser l'augmentation constante de l'effectif et assurer le fonctionnement de la nouvelle antenne de Tavannes, il a été nécessaire de compléter les équipes et de passer de 13,5 à 16,5 EPT (équivalents plein temps) pour presque trente collaborateurs. Nous avons procédé à l'engagement ou à la modification du pourcentage du temps de travail comme suit :

Pour l'antenne de Delémont :

- Mme Véronique Buchwalder-Rais, formatrice responsable, a accepté d'augmenter son temps de travail à 80%,
- M. David Gueissaz, formateur MSP, a aussi accepté d'augmenter son temps de travail de 50% à 70%,
- Mme Rachel Jaton, formatrice ergothérapeute à Tavannes, occupera transitoirement un poste à 30% pour compléter l'équipe de Delémont.

Pour l'antenne de Tavannes, nous avons engagé :

- Mme Christine Arm Emery, enseignante spécialisée au bénéfice d'un diplôme de l'Institut de Pédagogie Curative de Fribourg, a été engagée en tant qu'enseignante à 25%. Madame Arm Emery travaille depuis plusieurs années à temps partiel à l'École spécialisée du Ceras de La Chaux de Fonds,
- Mme Rachel Jaton, ergothérapeute diplômée de la Haute École Santé-Social (EESP de Lausanne), a été engagée pour le poste de formatrice ergothérapeute à 50%. Elle a occupé un poste d'ergothérapeute à l'hôpital du Chablais à Monthey. Mme Jaton a accepté de fonctionner à l'antenne de Delémont (30%), afin de compléter transitoirement l'équipe des formatrices ergothérapeutes,
- M. Miklos Pozner, titulaire du diplôme de maître-socioprofessionnel de l'EESP de Lausanne depuis 2001, a été engagé en tant que formateur MSP à 75%. Avant d'entreprendre sa formation sociale, Monsieur Pozner a effectué une formation d'ébéniste à Tavannes. Durant quelques années, il a conduit un atelier dans un centre protégé de la région. De plus, durant deux années, il a eu la responsabilité des semestres de motivation du jura bernois pour des jeunes demandeurs d'emploi.

Pour le secrétariat :

- Mme Sandrine Di Nanno Kader, secrétaire, est passée de 50% à 75%.

Durant cette période transitoire et de mise en place, plusieurs collaborateurs et collaboratrices ont accepté d'effectuer plusieurs dizaines d'heures supplémentaires. Sans les nommer, je les remercie sincèrement pour leur engagement et leur disponibilité.

L'augmentation du personnel nécessite une organisation différente ; les informations et les interactions nécessitent une rigueur encore plus grande.

Je souhaite une cordiale bienvenue à tous les nouveaux collaborateurs et collaboratrices et j'espère qu'ils et elles trouveront pleine satisfaction dans leur nouveau travail au sein de notre institution.

Stages

Durant l'année 2008 – 2009, plus de septante stages ont été organisés dans les entreprises de la région pour les élèves effectuant leur année d'orientation pratique ou leur préformation. Nous tenons à remercier tous les employeurs et toutes les personnes qui, par leur présence et leur patience, ont su accueillir et encourager nos stagiaires. Ces stages d'un mois ont permis de trouver des formations et des apprentissages pour presque tous les élèves terminant leur année d'orientation pratique. Seuls deux jeunes gens qui ont rencontré des difficultés particulières (santé) n'ont pas encore trouvé de solution pour entreprendre une formation; les recherches se poursuivent.

Arrivées et départs en cours d'année

Deux élèves nous ont quittés en cours de formation. Leur situation personnelle les a empêchés de poursuivre leur formation ou leur orientation malgré un soutien et les aides répétées auprès des entreprises et les divers appuis de l'UF.

Deux élèves ont échoué lors de leurs examens de fin d'apprentissage. L'un d'entre eux se représentera aux examens en mai prochain. Pour le deuxième, il tentera d'obtenir son CFC au travers des articles 32 de la loi sur la formation professionnelle ou alors, il pourrait éventuellement bénéficier de la prise en compte de compétences acquises de manière non formelle qui permet aux adultes d'obtenir des diplômes fédéraux sans suivre de filière de formation ordinaire. Les participants au projet « Validation des acquis » ont défini les bases pour le traitement des procédures de prise en compte des acquis. Ce projet est placé sous l'égide de l'OFFT, qui a collaboré avec le SECO, les cantons et les organisations du monde du travail. Actuellement, ce jeune adulte est employé dans l'entreprise formatrice et est autonome sur le plan financier.

Stages d'admission

Durant cette année, nous avons accueilli trente-six jeunes gens et jeunes filles pour un stage d'observation de quinze jours.

Les stages d'admission engendrent un travail conséquent pour tous les collaborateurs et nécessitent une grande disponibilité et une écoute particulière. La rédaction du rapport final demande un soin particulier. Durant le stage d'admission, nous devons évaluer et sentir si un projet professionnel avec le candidat et sa famille est réalisable. Cette année a nécessité un engagement supplémentaire puisque les stages des élèves du jura bernois se sont déroulés dans les antennes en fonction. Je remercie tous les collaborateurs qui ont œuvré pour le bon déroulement de ces stages.

Admissions et effectif pour l'année en cours:

Trente de ces stages ont abouti à une admission. Les élèves proviennent :

- dix élèves de l'École spécialisée du Ceras,
- deux du Centre pédagogique de Malvilliers,
- sept de l'école publique,
- onze directement des OAI cantonaux suite à des situations d'échecs ou particulières.

Ce sont dix filles et vingt garçons entre quinze et vingt-deux ans qui ont été admis en août dernier. Durant ce premier trimestre, un élève nous a quittés pour des raisons personnelles et de santé. Ainsi, nous avons à ce jour septante-trois élèves répartis comme suit dans les différentes antennes et selon les formations en cours :

RÉCAPITULATIF

	FORMATION ENTREPRISE	FORMATION ÉLÉMENTAIRE	FORMATION AFP 2 ANS	CFC	ORIENTATION	TOTAL
DELÉMONT	3	3	1	8	5	20
NEUCHÂTEL	2	8	2	3	6	21
CHAUX DE FONDS	3	5	5	8	4	25
TAVANNES	2			2	3	7
UF	10	16	8	21	18	73

Voyage d'études et camp

À l'occasion de son 20^{ème} anniversaire, l'UF a organisé son voyage d'études à Paris durant quatre jours. Celui-ci a permis à une quarantaine d'élèves de visiter cette ville remarquable. Les visites culturelles et touristiques furent sympathiques et formatrices pour les élèves. Comme l'année dernière, les jeunes en année d'orientation pratique ont participé au camp annuel qui s'est déroulé aux Émibois dans le canton du Jura. Les activités sont principalement axées sur le sport et la rencontre entre les élèves des trois antennes. Une journée sportive a été organisée avec les élèves en formation élémentaire ou en entreprise.

Les objectifs et les questions pour l'avenir

L'objectif prioritaire est bien évidemment de pouvoir continuer à parvenir à offrir aux jeunes adultes un cadre qui leur permette d'évoluer et de grandir afin de pouvoir entreprendre et suivre une formation professionnelle. Pour ce faire, il s'agit de demeurer une structure mobile, pas trop grande, avec une pédagogie et une philosophie semblable dans les quatre antennes, tout en maintenant une certaine autonomie qui tient compte de la personnalité des divers intervenants.

La direction, ainsi que les collaborateurs, souhaitent vivement asseoir la nouvelle organisation sans devoir être sans cesse sous pression et devoir répondre aux multiples sollicitations. Toutefois, nous devons admettre que nos structures sont tenues de répondre à la politique sociale mise en place. Cette politique nous entraîne à réagir parfois dans l'urgence.

La direction est consciente que par l'ouverture de la quatrième antenne, nous n'avons pas répondu totalement aux multiples demandes d'admission et que ce problème devient récurrent. La réflexion doit se poursuivre et une étude concernant certaines prestations devrait être entreprise.

Cette année se termine encore une fois sur bien des notes positives, mais aussi sur des questions et des soucis. Le 20^{ème} anniversaire nous permettra de dresser le bilan et surtout de poser un regard sur l'avenir. « Vingt-ans et ... après ? » sera certainement le thème abordé durant une journée de réflexion. Il s'agit avant tout de marquer l'événement, de mettre en avant le parcours et le type de difficultés des jeunes qui sont confiés à l'UF, de comprendre les motivations des entreprises, institutions et administrations diverses, à accepter des jeunes en difficultés d'apprentissage et, enfin, de mettre en évidence la prise en charge et le concept de l'UF (le réseau : la clé de l'insertion).

L'UF poursuit sa mission d'intégration de personnes en difficultés d'apprentissage dans le circuit ordinaire de l'économie. Elle assure la continuité et l'amélioration des prestations, poursuit son action avec tout le réseau et offre un accompagnement pour des formations de qualité débouchant sur un emploi en entreprise ; tels demeurent les objectifs.

Cela ne peut se réaliser qu'avec la participation du Conseil de fondation, du Comité exécutif, de la direction, de l'ensemble des collaborateurs et de tous nos partenaires. Merci à toutes et tous pour cet engagement remarquable.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2009

Charles Faivre